

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Boulieu-lès-Annonay

Séance du 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le 10 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Maire.

Madame Laurence MOLARD est nommée Secrétaire de séance.

Il est dénombré 12 conseillers présents (**+ 6 pouvoirs**) en début de séance, la condition de quorum étant ainsi remplie, le Conseil Municipal peut délibérer.

ORDRE DU JOUR

- I - Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 1er juillet 2020
- II - Election des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs
- III - Demande de subvention exceptionnelle par l'Aurore sportive
- IV - Avenant au Contrat Enfance Jeunesse (Délibération n°2)
- V - Convention pour un film documentaire entre Ardèche Images et la Commune de Boulieu-lès-Annonay (Délibération n°3)
- VI - Présentation du projet Vidéosurveillance par la Gendarmerie
- VII - Questions diverses

I - Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 01 juillet 2020

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 01 juillet 2020 est approuvé à **l'unanimité**.

II – Election des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs

Election des délégués et suppléants en fonction des directives préfectorales.

Résultats : sont élus à **l'unanimité**

Postes de délégués

1 – Damien BAYLE

2 – Christelle ETIENNE

3 – Jean-Marc LOTHEAL

4 – Martine ROUMEZY

5 – David JURDIC

Postes de suppléants

1 – Agnès De RETZ

2 – Christophe REY

3 – Cécile GRANGER

III - Demande de subvention exceptionnelle par l'Aurore sportive

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la demande d'aide de l'Aurore Sportive pour le financement des travaux de sécurisation de la salle Don Bosco.

Après échange, la Commune prendra en charge financièrement la fourniture des matériaux à hauteur de 2082.42 €

IV - Avenant au Contrat Enfance Jeunesse (Délibération n°2)

Monsieur le Maire souligne que cette convention détermine les droits et devoirs de chacune des parties dans le cadre du contrat enfance jeunesse qui a été signé entre les communes et la CAF du Haut-Vivarais le 25 juillet 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- **ACCEPTÉ** l'avenant de la convention de gestion de la structure « Arc en Ciel »,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette opération.

V - Convention pour un film documentaire entre Ardèche Images et la Commune de Boulieu-lès-Annonay (Délibération n°3)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer une convention dans le cadre du Mois du film documentaire 2020 qui se déroulera le 04 novembre 2020 entre Ardèche Image et la commune de Boulieu-lès-Annonay, à la bibliothèque (hall commun avec MAPA) à 17h. Film projeté « Klaus Barbie, un procès pour mémoire, avec la venue de Jérôme LAMBERT et/ou Philippe PICARD (réalisateurs).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité**,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention entre Ardèche Images et la commune de Boulieu-lès-Annonay dans le cadre du Mois du film documentaire 2020 qui se déroulera le 04 novembre 2020.

VI – Achat tracteur (Délibération n°4)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de vendre le tracteur LAMBORGHINI grand prix 774-80, immatriculé 5402 QT 07 et de remplacer celui-ci par un tracteur MXU 10 de marque CASE IH.

Monsieur le Maire précise que le véhicule a été testé par les employés du Service Technique qui valident ce choix.

Le montant d'achat du nouveau tracteur, après reprise est de 35.500 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à vendre le tracteur LAMBORGHINI grand prix 774-80, immatriculé 5402 QT 07 et à remplacer celui-ci par un tracteur MXU 10 de marque CASE IH.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette vente et cet achat.
- **DIT** que la dépense de cet achat sera imputée sur le BP 2020 compte **21571**.

VII - Présentation du projet Vidéosurveillance par la Gendarmerie

L'Adjudant-Chef Jean-Michel GEREYS fait une présentation de la « vidéo protection » et non plus vidéo surveillance.

Il explique aux membres du conseil et habitants présents, les points positifs recensés sur les communes des alentours et notamment les résultats de la commune de DAVEZIEUX.

La mise en place de ce système, permet principalement une baisse de la délinquance (vol, infractions routières, incivilités),

Ce système engendre donc pour les communes équipées, une baisse des coûts d'entretien sur la voie publique, une baisse des primes d'assurances.

Il est souligné qu'actuellement la mise en place dans les communes vise essentiellement les points de collectes des déchets (permet le dépôt de plainte et poursuite pénale) et la sécurisation des entrées des villages.

VIII – Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H15